

Groupe SFIL

Questionnaire relatif au dispositif de prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme

Nom de l'Etablissement :

SFIL

Siège social de l'Etablissement :

1-3 rue du Passeur de Boulogne, 92130 Issy-les-Moulineaux

Forme juridique de l'Etablissement :

Société Anonyme à Conseil d'Administration

Numéro d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés :

428 782 585 RCS Nanterre

Site internet de l'Etablissement :

<https://sfil.fr/>

Numéro LEI :

549300HFEHJOXGE4ZE63

Coordonnées de la personne à contacter au sujet du présent questionnaire :

Secrétaire générale

Directrice de la conformité

Béatrice Gosserez

Beatrice.gosserez@sfil.fr

+33(0)1 73 28 91 27

Nom de l'Établissement :

Caisse Française de Financement Local (CAFFIL)

Siège social de l'Établissement :

1-3 rue du Passeur de Boulogne, 92130 Issy-les-Moulineaux

Forme juridique de l'Établissement :

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Numéro d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés :

421 318 064 RCS Nanterre

Site internet de l'Établissement :

<https://caissefrancaisedefinancementlocal.fr/>

Numéro LEI :

549300E6W08778140W85

Coordonnées de la personne à contacter au sujet du présent questionnaire :

Secrétaire générale

Directrice de la conformité

Béatrice Gosserez

Beatrice.gosserez@sfil.fr

+33(0)1 73 28 91 27

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ETABLISSEMENT :

Le Groupe SFIL est composé de SFIL et de sa filiale à 100%, la Caisse Française de Financement Local («CAFFIL »).

SFIL a été agréée par le Collège de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution en qualité de banque le 16 janvier 2013. Depuis sa création, l'État a joué un rôle particulier en ayant apporté 75% du capital et fourni aux autorités prudentielles, en tant qu'actionnaire de référence, un engagement fort de soutien financier, en conformité avec la réglementation bancaire. La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) est depuis le 30 septembre 2020, actionnaire à 100% de SFIL. Cet actionnariat intégralement public, est l'une des caractéristiques essentielles du modèle de banque publique de développement dans lequel s'inscrit SFIL.

SFIL détient 100 % du capital de la Caisse Française de Financement Local (CAFFIL), son unique filiale, établissement de crédit spécialisé au statut de société de crédit foncier (SCF) régie par les articles L.513-2 et suivants du Code monétaire et financier.

SFIL est au cœur d'un dispositif répondant à la volonté de l'État d'assurer aux collectivités territoriales françaises et aux établissements publics de santé français un accès pérenne et performant au financement bancaire à long terme, au côté des offres fournies par les banques commerciales et les institutions publiques françaises ou européennes présentes sur ce segment. Ce dispositif, mis en place dans le cadre de la décision de la Commission européenne du 28 décembre 2012, permet de refinancer l'activité de prêts au secteur public local (SPL) français de La Banque Postale.

De même, en 2015, l'État a confié une deuxième mission d'intérêt public à SFIL, consistant à refinancer les contrats de crédit-acheteurs assurés par Bpifrance Assurance Export au nom et pour le compte de l'État français, contribuant ainsi à l'amélioration de la compétitivité des grands contrats d'exportation des entreprises françaises. Ce dispositif de refinancement est ouvert à l'ensemble des banques actives dans l'Union européenne partenaires des exportateurs français pour leurs crédits assurés par Bpifrance Assurance Export, au nom et pour le compte de l'État français. Ce dispositif de refinancement, autorisé par la Commission européenne le 5 mai 2015, a été renouvelé le 7 mai 2020 pour une durée de 7 ans.

1. L'Etablissement est-il agréé par une autorité de tutelle ?

SFIL		<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		CAFFIL		<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Nom de l'autorité de tutelle	Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)			Nom de l'autorité de tutelle	Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)		
N° d'agrément	53440			N° d'agrément	9964		
Code Banque (CIB)	16588			Code Banque(CIB)	14388		

2. Principales activités de l'Etablissement ?

- Gestion Privée
- Opérations de banque commerciale
- Services d'investissement
- Conseil Financier
- Gestion d'actifs
- Assurance
- Autres :

SFIL	CAFFIL
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Prestation de services en matière de gestion de prêts au secteur public local ♦ Refinancement de grands contrats à l'export ♦ (Aucune tenue de compte et aucune prestation de service de paiement) 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Activité unique de refinancement de crédits à des entités du secteur public ou dans le cadre de grands contrats à l'export grâce à l'émission de titres obligataires sécurisés, appelés obligations foncières. ♦ (Aucune tenue de compte et aucune prestation de service de paiement)

3. Votre Etablissement ou sa société mère est-il/elle coté(e) ?

- Oui Non

Les actions composant le capital de SFIL (qui détient CAFFIL à 100%) ne sont pas, pour tout ou partie, échangeables sur un marché financier.

Néanmoins, SFIL et CAFFIL sont émetteurs d'obligations négociables sur un marché réglementé.

4. Composition du Conseil d'administration de SFIL et du Conseil de Surveillance de CAFFIL :

SFIL			
<i>Nom et prénom</i>	<i>Date de naissance</i>	<i>Fonction / titre</i>	<i>Personne politiquement exposée</i>
SORBETS Pierre	30/08/1950	Président du conseil d'administration - Administrateur	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
MILLS Philippe	04/11/1965	Directeur général - Administrateur	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
BARBOSA Sandrine	19/12/1969	Administratrice	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
GUILLEMIN Frédéric	01/04/1963	Administrateur	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
LATIL Cécile	07/03/1972	Administratrice	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
BAYARD Serge	24/10/1963	Administrateur	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
KOPP-PIRQUIN Catherine	13/04/1949	Administratrice	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
DAURELLE Brigitte	01/04/1969	Administratrice	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
FORST Eckhard	21/11/1959	Administrateur	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
MOREAU Fabienne	22/08/1968	Administratrice	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
LAURENT Pierre	19/01/1966	Administrateur	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
CHAPRON Virginie	13/10/1961	Administratrice	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
DE NANTES Quentin	16/10/1984	Administrateur	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
DORDAIN Laëtitia	13/05/1968	Administratrice	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
FABAS Olivier	29/06/1982	Administrateur représentant la Caisse des Dépôts et Consignations	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

CAFFIL

<i>Nom et prénom</i>	<i>Date de naissance</i>	<i>Fonction / titre</i>	<i>Personne politiquement exposée</i>
MILLS Philippe	04/11/1965	Président du Conseil de surveillance	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
ARGOURD Nathalie	28/02/1971	Membre du Conseil de surveillance	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
CREPIN Anne	02/03/1969	Membre du Conseil de surveillance	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
GOSSEREZ Béatrice	27/11/1965	Membre du Conseil de surveillance	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
LAUGIER François	20/10/1964	Vice-Président du Conseil de surveillance	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
LECINQ Florent	21/10/1975	Membre du Conseil de surveillance	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

5. Directeur général / Président du Directoire :

	SFIL	CAFFIL
Nom Prénom	Philippe MILLS	Gilles GALLERNE
Lieu de naissance	Paris	Rennes
Date de naissance	04/11/1965	25/08/1963
Nationalité	Française	Française
Fonction	Directeur Général	Président du directoire

6. Actionnariat :



7. Bénéficiaire effectif :

En application de l'article R561-1 du Code monétaire et financier, le bénéficiaire effectif de SFIL est son Directeur général et le bénéficiaire effectif de CAFFIL est son Président du directoire. En application de l'article R. 561-18 I du Code monétaire et financier, tous deux sont des personnes politiquement exposées.

	SFIL	CAFFIL
Nom Prénom	Philippe MILLS	Gilles GALLERNE
Date et lieu de naissance	04/11/1965 à Paris (75)	25/08/1963 à Rennes (35)
Nationalité	Française	Française
Fonction	Directeur Général	Président du directoire
Personne politiquement exposée	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

8. *Votre Etablissement ou l'un de ses dirigeants a-t-il été déjà sanctionné pour non-respect de la réglementation LCB-FT ?*

Oui Non

Si oui, merci de préciser la nature et la date de ces sanctions :

REGLEMENTION, REGLES ET PROCEDURES :

1. *Votre pays a-t-il mis en place une législation relative à la prévention contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme conforme aux standards internationaux du GAFI ?*

Oui Non

2. *Merci d'indiquer les textes applicables :*

Articles L.561-2 et suivants et R.561-1 et suivants du Code monétaire et financier.

3. *Votre Etablissement a-t-il mis en place des procédures LCB-FT ?*

Oui Non

Si oui, date de dernière mise à jour : 10/2018 (en cours de révision)

4. *Vos procédures en matière de prévention du blanchiment de capitaux sont-elles applicables à toutes vos succursales et filiales, tant locales qu'internationales ?*

Oui Non

5. *Votre programme LCB-FT est-il approuvé par le conseil d'administration/surveillance ou le comité de direction de votre Etablissement ?*

Oui Non

6. *Votre Etablissement a-t-il désigné un responsable en charge de la supervision de votre politique en matière de prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme ?*

Oui Non

Si votre réponse est oui, merci de répondre aux 3 points suivants :

- Nom : Béatrice GOSSEREZ
- Fonction : Secrétaire Générale et Directrice de la Conformité
- Adresse courrier électronique : beatrice.gosserez@sfil.fr

7. Votre Etablissement a-t-il nommé un auditeur interne qui évalue régulièrement les procédures et pratiques en matière de LCB-FT, pour votre Etablissement, vos succursales et vos filiales ?

Oui Non

8. Votre Etablissement a-t-il nommé un auditeur externe ou un autre tiers qui évalue régulièrement les procédures, pratiques, système et contrôles en matière LCB-FT, pour votre Etablissement, vos succursales et vos filiales ?

Oui Non

9. Votre Etablissement a-t-il mis en place des programmes pour former ses collaborateurs à la LCB-FT ?

Oui Non

Si oui, merci de détailler :

- Ces programmes de formation illustrent-ils des techniques de blanchiment propres aux produits et transactions proposées par votre Etablissement ?

Oui Non

- Ces programmes de formation décrivent-ils les procédures internes pour prévenir le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ?

Oui Non

- Votre Etablissement conserve-t-il les dossiers des séances de formation comprenant notamment le registre des présences à ces séances et les supports de formation utilisés ?

Oui Non

- Votre Etablissement possède-t-il des procédures lui permettant de communiquer aux employés concernés les nouvelles réglementations relatives à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, ainsi que les modifications apportées aux procédures et pratiques déjà existantes ?

Oui Non

DILIGENCES / REGLES DE CONNAISSANCE CLIENTS (KYC) :

1. L'Etablissement a-t-il mis en œuvre un dispositif d'identification de ses clients/contreparties ?

Oui Non

2. Merci de préciser si les règles et procédures KYC de l 'Etablissement prévoient les dispositions suivantes :

- Collecte d'informations sur les activités des clients/contreparties ?

Oui Non

- L'origine des fonds des clients/contreparties ?

Oui Non

- Revue et lorsque nécessaire, actualisation des informations clients/contreparties de manière régulière ?

Oui Non

- Revue des pratiques et procédures LCB-FT ?

Oui Non

- Un dispositif d'évaluation des opérations en fonction des profils préalablement identifiés tout au long de la relation d'affaires ?

Oui Non

- Identification des PPE (personnes politiquement exposées)

Oui Non

- Mise en œuvre des mesures de vigilances complémentaires telles que prévues à articles L 561-10 du CMF

Oui Non

- Conservation des informations relatives à la relation d'affaires ?

Oui Non

Si oui, pour combien de temps ? 5 ans à compter de la cessation de la relation d'affaires.

DETECTION D'OPERATIONS SUSPECTES ET DECLARATION AUPRES DES AUTORITES COMPETENTES :

1. Nom de l'autorité compétente auprès de qui une déclaration de soupçon doit être effectuée?

TRACFIN

2. *L'Etablissement a-t-il mis en œuvre un dispositif de détection d'opérations suspectes devant être déclarées auprès des autorités compétentes ?*

Oui Non

3. *L'Etablissement a-t-il un programme de surveillance des activités suspectes ou inhabituelles qui couvre les virements de fonds et les instruments monétaires (comme les chèques de voyages, les mandats bancaires etc.) ?*

Oui Non (merci de donner des détails) : SFIL n'est pas un prestataire de service de paiements

4. *L'Etablissement dispose-t-il de procédures lui permettant de s'assurer raisonnablement qu'il ne traite qu'avec des organismes financiers possédant un agrément dans leur pays d'origine ?*

Oui Non

5. *L'Etablissement réalise-t-il des opérations financières avec les pays faisant partis des listes OFAC ou sous embargo de l'UE ?*

Oui Non

6. *L'établissement a-t-il une implantation permanente (succursale, filiale, participation) dans une juridiction présentant des carences stratégiques dans son régime de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme qui font peser une menace significative sur le système financier de l'Union (les «pays tiers à haut risque») ou présentant des défaillances stratégiques en matière de LCB-FT selon le GAFI ?*

Oui Non

7. *L'Etablissement a-t-il mis en place un système permettant de détecter des entités ou des individus répertoriés dans les listes suivantes ?*

Listes officielles françaises de gel des avoirs

Listes officielles européennes

Listes OFAC

Autres (merci de préciser) : toutes les listes de Dow Jones Factiva

Nom : **GOSSEREZ Béatrice**

Titre : Secrétaire Générale et Directrice de la Conformité

Date : 24 novembre 2020

Signature :

